

cyberpresse.ca

leSoleil

Publié le 01 mars 2011 à 08h00 | Mis à jour le 01 mars 2011 à 08h00

Point de vue

Pour que le Centre d'exploration en science se construise rapidement

Nous écrivons cette lettre en tant que citoyens engagés très activement dans le développement de la relève scientifique et technologique de la grande région de Québec et particulièrement préoccupés par le retard que prend l'implantation du Centre d'exploration en science, technologie et innovation, un élément très important de mobilisation des jeunes pour des carrières scientifiques.

Résumons brièvement la situation. La Boîte à science, un organisme à but non-lucratif de la région de Québec, impliqué dans la promotion de la science et de la technologie auprès des jeunes depuis 30 ans, a élaboré un projet majeur de Centre d'exploration, un lieu de vulgarisation grand public estimé à 60 M\$. La ville de Lévis s'est montrée intéressée à accueillir le projet sur un terrain lui appartenant et a contribué à finaliser les études préliminaires.

Par ailleurs, si nous analysons la situation d'après les articles parus récemment, on peut retenir les faits suivants :

(1) Les deux partenaires semblent de bonne foi dans le dossier et font ce qu'ils peuvent pour faire progresser celui-ci;

(2) de son côté, La Boîte à science a identifié un certain nombre de problèmes qui doivent être résolus avant que le projet puisse aller de l'avant. Nous comprenons aussi que ces problèmes de nature technique ou environnementale (odeurs nauséabondes, accès, transport en commun, etc.) pouvaient difficilement être connus par les deux partenaires avant que des études n'aient été réalisées et qu'un délai de réflexion et d'analyse bien nécessaire ne permette de débusquer ceux-ci;



[Agrandir](#)

Les auteurs soutiennent que la Ville de Lévis doit non seulement donner des garanties de résultats, mais elle doit aussi réaliser le travail et solutionner les problèmes avant l'implantation du Centre d'exploration.

LE SOLEIL, RENAUD PHILIPPE



(3) par ailleurs, nous comprenons aussi une certaine frustration de la Ville de Lévis qui dit avoir donné l'assurance aux promoteurs que ces problèmes sont réglables et qu'elle peut les régler si le projet voit le jour. Nous comprenons aussi les desiderata de la Boîte à Sciences qui formule des exigences essentielles au succès du projet, qui d'ailleurs sont aussi formulées par le bailleur de fonds principal, le gouvernement du Québec.

Il est difficile pour nous de déterminer si de réelles solutions existent aux problèmes soulevés par l'emplacement, ceux-ci semblent conséquents, mais il nous apparaît hors de tout doute que si le projet est pour voir le jour à l'emplacement initialement prévu, les problèmes soulevés par le promoteur et le bailleur de fonds doivent être solutionnés avant que la communauté n'investisse massivement dans le projet. La Ville de Lévis doit non seulement donner des garanties de résultats, mais elle doit aussi réaliser le travail et solutionner les problèmes avant l'implantation du Centre d'exploration. Il nous semble que la première étape consiste à fournir un terrain de qualité dépourvu de problèmes et non pas à promettre un terrain de qualité, deux concepts différents qui semblent séparer les partenaires à cette étape-ci, et que les bailleurs de fonds doivent prendre en compte avant un éventuel financement.

Par ailleurs, il est possible que le choix du site du Parc les Chutes de la Chaudière, qui en première analyse semblait un emplacement exceptionnel pour implanter le Centre d'exploration, implique des contraintes trop chères pour rencontrer les standards essentiels à la construction visée, auquel cas on ferait bien de travailler dès maintenant au choix d'un autre site. Il ne sert à rien de créer une chimère qui obligerait les bailleurs de fonds, la Ville de Lévis et le gouvernement du Québec, en somme les citoyens, à investir sans cesse pour essayer d'atteindre des standards qui demeureraient toujours inatteignables parce qu'on aurait voulu faire entrer à tout prix une pièce carrée dans un matrice triangulaire de même côté.

Ce projet plus que pertinent aurait dû voir le jour en 2011. Un retard trop considérable a déjà été pris à le réaliser. Les questions qui doivent maintenant être posées sont les suivantes : Est-ce que la Ville de Lévis reconnaît les problématiques soulevées? Et peut-elle garantir la correction définitive de ces problèmes et non seulement promettre de les corriger? Dans le cas contraire, il nous semble que la Ville de Lévis doit s'interroger sur l'à propos de maintenir sa priorité sur un dossier régional qui se fait attendre.

Réjean Blais, ingénieur Génivar

Edwin Bourget, ancien vice-recteur à la recherche et à la création de l'Université Laval

Daniel Coderre, directeur général de l'Institut national de recherche scientifique (INRS)

Michel Dubé, administrateur de sociétés

Jean-Marc Gagnon, président des Éditions MultiMondes et Communications Science-Impact

Yvon Giasson, conseiller en gestion d'entreprises

Simon Larose, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval

Normand Voyer, directeur du Département de chimie de l'Université Laval

<http://www.cyberpresse.ca/le-soleil/opinions/points-de-vue/201102/28/01-4374673-pour-que-le-centre-dexploration-en-science-se-construise-rapidement.php>